



(DOUBS)

Tél. 03.81.86.32.60  
mairie@sancey.org

**COMPTE RENDU DE RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**de la commune de SANCEY**

**Séance du jeudi 17 juillet 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le 17 juillet à 19 heures 30

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi et dans les conditions définies, sous la présidence de **Frédéric CARTIER**, Maire.

---

Etaient présents : CARTIER Frédéric, BIGUENET Thierry, BRAND Yves, CANTIN J.Antide, COUR Christiane, CUENOT Jean-François, DEFRASNE Guy, DROMARD Danièle, GROSJEAN Alvine, JOUILLEROT Philippe, MANFROI Karine, NOIROT Eric, POUX Jean-Charles, RENARD Béatrice, RENOUD Virginie, ROUHIER Dominique.

Procuration : Catherine MARANDET a donné procuration à Karine MANFROI  
Stéphanie ROUSSEY a donné procuration à J.Antide CANTIN

Absent et excusé : Damien GRAIZELY

**Secrétaire de séance** : J.Antide CANTIN

Le Maire ouvre la séance à 19h30 et procède à l'appel des membres du Conseil Municipal

**Ordre du Jour** :

- 01- Désignation du secrétaire de séance
- 02- Approbation du procès-verbal de la réunion du 11/04/2025
- 03- Décisions
- 04- Aménagement rue Montravers – Place de la Mairie : validation du Dossier de Consultation des Entreprises
- 05- Aménagement rue Montravers – Place de la Mairie : plan de financement
- 06- Réfection du Monument aux Morts de Sancey-Le-Grand
- 07- Affaires diverses

**Ajout à l'ordre du jour** :

- Location partagée local situé au 5 Bis rue Joseph Montravers

*Voté pour un avis favorable 18 voix*

### **01- Désignation du secrétaire de séance**

Monsieur le Maire propose Madame J.Antide CANTIN comme secrétaire de séance.

*Voté pour un avis favorable 18 voix*

### **02- Approbation du procès-verbal de la réunion du 11 avril 2025 à 20h00**

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le PV de la réunion du 11 avril 2025 à 20h00.  
En l'absence d'observation, il considère le compte-rendu approuvé.

*Voté pour un avis favorable 18 voix*

### **03- Décisions**

En raison de la réunion prévue à 20h00 ce jour pour la présentation du projet de l'aménagement de la rue Montravers, Monsieur le Maire propose de présenter les décisions lors de la prochaine réunion programmée le vendredi 25 juillet 2025.

### **04- Aménagement rue Montravers – Place de la Mairie : validation du Dossier de Consultation des Entreprises : DCM 2025\_18**

Le Maire présente à l'Assemblée le dossier de consultation des entreprises pour **l'aménagement urbain et paysager de la rue Joseph Montravers, et à la réouverture d'une partie du ruisseau du Dard** préparé par le maître d'œuvre : Bureau du Paysage comportant les différentes modifications demandées suite aux requêtes formulées par les financeurs publics.

L'exposé entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide à l'unanimité le projet présenté, et prend acte du montant estimatif des travaux s'élevant à 1 800 000.00 € HT

*Voté pour un avis favorable 18 voix*

#### **05- : Aménagement rue Montravers – Place de la Mairie : plan de financement : DCM 2025\_19**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il convient de déposer des demandes de subvention auprès de différents financeurs pour **l'aménagement urbain et paysager de la rue Joseph Montravers, et à la réouverture d'une partie du ruisseau du Dard** estimés à € 1 800 000.00 € HT ;

L'exposé entendu, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

-D'adopter, de réaliser et financer le projet **l'aménagement urbain et paysager de la rue Joseph Montravers, et à la réouverture d'une partie du ruisseau du Dard** estimés à 1 800 000.00 € HT ;

-D'adopter le plan de financement suivant :

|                                                       |              |
|-------------------------------------------------------|--------------|
| - Subvention Etat DETR                                | 212 608.56 € |
| - Subvention Etat Fonds Vert : renaturation ruisseaux | 170 000.00 € |
| - Subvention Région TEA                               | 220 000.00 € |
| - Subvention FEDER                                    | 450 000.00 € |
| - Subvention DPT                                      | 100 000.00 € |
| - Amendes de police                                   | 20 000.00 €  |
| - Convention OPSA DPT                                 | 240 000.00 € |
| - Subvention ONAC                                     | 5 000.00 €   |
| - Fonds libres ou emprunt                             | 382 391.44 € |

-De solliciter les subventions auprès de l'Etat, la Région, le Département, l'Agence de l'Eau, l'ONAC, l'Europe et tous les autres financeurs.

L'exposé entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le projet présenté, et prend acte du montant estimatif des travaux s'élevant à 1 800 000.00 € HT

*Voté pour un avis favorable 18 voix*

#### **06-Réfection du Monument aux Morts de Sancey-Le-Grand : DCM 2025\_20**

Le Maire informe l'Assemblée que dans le cadre de l'aménagement urbain et paysager de la rue Joseph Montravers, il convient de rénover le Monument aux Morts de Sancey Le Grand et d'apposer de nouvelles plaques avec la liste des morts pour la France en y intégrant les morts de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale et de la guerre d'Algérie (liste annexée à cette délibération).

L'exposé entendu, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le projet de rénover le Monument aux Morts de Sancey-Le-Grand

*Voté pour un avis favorable 18 voix*

**Annexe à la DCM 2025\_20 du 17/07/2025**

**AUX ENFANTS  
DE  
SANCEY LE GRAND  
MORTS  
POUR LA FRANCE**



**GUERRE 1914-1918**

Auguste Serdet  
Marc Wetzel  
Jules Roussey  
Léon Choulet  
Joseph Chevarin  
Gaston Magnin  
Alphonse Nappey  
Henri Godin  
Joseph Barrand  
Paul Liégeon  
Etienne Bobillier  
Gaston Cousin  
Maurice Faivre

Raymond Nedey  
Henri Faivre  
Camille Chaignat  
Edouard Noirot  
Paul Pahin  
Gaston Daverio  
Armand Colin  
Pierre Boiteux  
Joseph Curie  
Joseph Pahin  
Jules Gouney  
Felix Biguenet  
Joseph Pezeux

|                                                                                                              |  |                                                                                           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| <br><b>GUERRE 1914-1918</b> |  |                                                                                           |
| Henri Guinchard<br>Marcelin Piranda<br>Just Piranda<br>Ulysse Biguenet                                       |  | Virgile Paquier<br>Joseph Aidemoy<br>Louis Guinchard<br>Boiteux Charles<br>Girard Camille |
| <b>GUERRE 1939-1945</b>                                                                                      |  |                                                                                           |
| Descieux Louis<br>Descieux Emile                                                                             |  | Gredy Jean<br>Becoulet Auguste<br>Descieux Germain                                        |
| <b>GUERRE D'ALGERIE 1954-1962</b>                                                                            |  |                                                                                           |
| Rouhier Michel                                                                                               |  | Prudham Jean-Claude                                                                       |

#### **7 – Location partagée local situé au 5 Bis rue Joseph Montravers : DCM 2025\_21**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Mme Séverine Jobin qui souhaite louer le local sis 5 Bis rue Joseph Montravers, pour ouvrir un cabinet d'hypnose, accompagnement et EMDR, tous les lundis, un mercredi sur deux, et occasionnellement le samedi matin

Pour rappel, ce local est déjà loué 3 jours par semaine à Mme Adélaïde Maréchal qui exerce des activités de thérapie manuelle et énergétique.

Pour ce faire, Mesdames Maréchal et Jobin se sont entendues pour toutes les questions d'ordre pratique : matériel, planning, exploitation...

Après délibération, les membres du Conseil Municipal présents et représentés :

-émettent un avis favorable pour la location partagée de ce local à compter du 01/08/2025, moyennant un loyer sur la base de :

-100 €/mois toutes charges comprises (eau, assainissement, électricité), pour Madame Maréchal

-80 €/mois toutes charges comprises (eau, assainissement, électricité), pour Madame Jobin

Un bail dérogatoire d'une durée d'un an sera établi avec possibilité de reconduction pour une durée maximale de 3 ans.

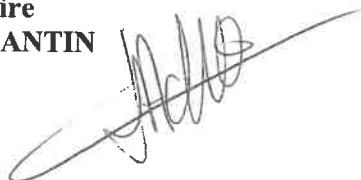
-autorisent Monsieur le Maire à signer tous les documents administratifs afférents à ce dossier.

*Voté pour un avis favorable 18 voix*

#### **8-Affaires diverses : néant**

Fin de séance : 19h55

**La Secrétaire**  
**J.Antide CANTIN**



**Le Maire**  
**Frédéric CARTIER**

